



Après erreur d'écriture de jugement au pres de la prison

Par **nicolas4512**, le **29/04/2009** à **17:17**

Bonjour,

En comparution immédiate il a été prononcé comme verdict 12 mois de prison donc 10 mois avec sursis et mandat de dépôt jusqu'à la fin de problème.

Le greffe du tribunal a transmis la sanction au greffe de la prison et c'est trompé dans la sentence il a été enregistré 12 mois donc 8 mois avec sursis par erreur.

Après mon intervention et celui de l'avocat nous avons réussi à faire rectifier ce jugement

Voilà ma question : Peut-on faire jouer l'erreur de procédure pour pouvoir faire sortir la personne avant la fin de sa peine et si oui comment

Merci du renseignement

Par **ravenhs**, le **29/04/2009** à **17:54**

Bonjour,

Non ce n'est pas possible (c'est d'ailleurs ce que l'avocat, à qui vous avez posé la question, a dû vous répondre).

Désolé.